



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DECLARATION

Kivu : la France doit intervenir aux cotés de l'ONU

Face au chaos grandissant au Kivu, la France doit intervenir aux cotés de l'ONU pour contribuer à l'arrêt de cette guerre et construire une issue politique négociée garantissant une sécurité durable pour les populations

Les populations civiles du Kivu sont de nouveau victimes d'une reprise des combats meurtriers dans l'Est de la République du Congo, avec son cortège de morts, de violences, de viols, de destructions, déclenchant une nouvelle crise humanitaire. L'urgence est d'arrêter cette poursuite de la guerre dans cette région des Grands Lacs provoquée en particulier par une nouvelle offensive du M23 avec l'appui de l'armée rwandaise qui ont pris progressivement possession de la ville de Goma.

La République démocratique du Congo et la région du Kivu sont riches en ressources naturelles qui alimentent toutes les convoitises, des Etats, des multinationales et des groupes privés paramilitaires. C'est la cause fondamentale du calvaire que subissent les populations civiles avec une succession de conflits armés et de violences de tous ordres depuis des dizaines d'années.

Dans la région des Grands Lacs plus d'une centaine de groupes armés – congolais et étrangers – menacent depuis des années la stabilité de l'ensemble de la région. La présence de ces groupes armés – le M23, l'ADF, les FDLR, CODECO, le RED-Tabara et d'autres – entraîne des-combats meurtriers avec des conséquences dévastatrices pour la population civile. Elle entraîne des drames humanitaires et des abus graves des droits humains, l'utilisation du viol comme arme de guerre, l'enrôlement des enfants comme soldats, des circuits parallèles mafieux.

Les relations des Etats voisins dans cette région, s'inscrivent dans un « jeu » complexe d'alliances entre les Etats africains (Ouganda, RDC, Rwanda...) mais aussi entre ces Etats et les groupes armés avec des dimensions financières et économiques, impliquant directement ou indirectement les multinationales de la High Tech et souvent également d'autres Etats. Cette situation contribue à entretenir des violences armées entre groupes et alimente également la méfiance, les tensions et guerres entre les pays de la région ne permettant pas d'avancer vers une stabilité durable.

Les richesses de cette région peuvent devenir une source de prospérité et de développement pour les peuples de la région et non de conflits, de rivalités et d'exploitation insoutenable à condition que des mesures visant au désarmement, au retour et à la réinsertion des groupes armés étrangers dans leur pays d'origine soient prises. Ces mesures doivent inclure le respect de la souveraineté de la RDC sur son territoire et dans ses frontières internationalement reconnues. Le patrimoine de la RDC (or, minerais précieux, etc.) appartient au peuple congolais et à son Etat.

L'urgence c'est d'arrêter au plus vite cette guerre et de protéger les populations civiles et d'assurer leur sécurité. La reconnaissance nécessaire du génocide des Tutsis en 1994 ne peut conduire à accepter la violation des frontières de la RDC par des éléments armés venant du Rwanda. Pour cela, la France doit agir dans le cadre de l'Onu, pour que des mesures soient mises en œuvre dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi afin de développer un dialogue entre les parties sans quoi aucune solution n'est possible.

Nous pensons que la France doit soutenir les propositions du secrétaire général de l'ONU qui dans ce contexte, « a encouragé les pays signataires, l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté de développement de l'Afrique australe à redoubler d'efforts ». Selon lui, la paix et le développement doivent aller de pair et, pour que cette paix soit durable, « les voix des femmes, des jeunes et des personnes déplacées doivent être pleinement entendues – dans tous les processus politiques, sécuritaires et judiciaires ».

Dans le même temps la RDC doit être aidée pour renforcer ses institutions et avoir une gestion qui réponde mieux aux besoins de sécurité humaine des populations en particulier de celles qui habitent au KIVU.

Le Mouvement de la Paix le 29 janvier 2025.

[Rejoignez le Mouvement de la Paix](#)